

REUNION DU 6 OCTOBRE 2015

Présents : MM. Bernard EGUILUZ, Maire, Alain PENCHENAT, Patrick FRACASSIN, Mme Marie-Claire CARME, adjoints, MM. Florian BELOT, Marcelino DIJOUX, Franck PRADIER, Jean-François ROQUES et Jean-Claude MARTINEZ.

Date de convocation : 28/09/2015.

Secrétaire de séance : M. Jean-François ROQUES.

Ordures ménagères :

Avant de traiter l'ordre du jour, M. PAULIN, président de la commission « ordures ménagères » de la communauté de communes, rend compte de la réflexion menée par la commission sur la gestion des déchets.

Face à l'augmentation de la production des ordures ménagères, la gestion des déchets représente un véritable enjeu pour les territoires sur le plan financier et environnemental.

Nous devons réduire à la source le volume des déchets à collecter et améliorer la qualité du tri. Si nous voulons maîtriser les coûts importants supportés par le contribuable. Une information sera diffusée dans nos communes pour une prise de conscience de tous les administrés.

Objectif : Encourager le compost, faire plus de tri sélectif afin de réduire les fréquences de passage de la collecte.

Sécurité Village :

Comme prévu lors d'une séance précédente du conseil municipal, la pose de trois ralentisseurs (2 sur la RD 137 et 1 sur la RD 37) est confirmée, nous allons renouveler notre demande auprès du département pour obtenir des subventions. Les deux panneaux « virage dangereux » seront posés avant le hameau de Sainte Catherine.

Travaux aménagement mairie :

Engagement de crédits supplémentaires de 1 317 € pour la réalisation des travaux sur la façade de la mairie, non prévus sur le devis (réfection du soubassement façade Est). M. Le Maire est autorisé à signer l'avenant correspondant.

Parcelle de bois :

Comme la loi l'autorise, le conseil municipal renonce à utiliser le droit de préférence pour acquérir une parcelle de bois de 0.83 ha au prix de 3 500 € situé aux Vacans et vendu par M. TOMASELLO.

Terrain multisports :

Les subventions attendues pour financer ce projet de 43 000 € ne sont pas à ce jour accordées (préfecture et département). Pour l'instant, une somme de 5 000 € au titre de la réserve parlementaire du député, M. Jacques VALAX, et une subvention de la région de 2 500 € sont acquises.

A ce stade, la réalisation du terrain multisports, tel qu'il a été envisagé, ne peut être décidée, si les subventions ne sont pas données, il faudra revoir le projet.

Projet d'aménagement du village :

Il est décidé de réunir une commission pour réfléchir sur le projet. Une réunion aura lieu le 3 novembre à 21h00.

Questions diverses :

Frelons asiatiques : 3 nids de frelons ont été identifiés sur la commune (2 au village et 1 hors village). Le conseil municipal décide de participer forfaitairement à hauteur de 40 € sur présentation de la facture réglée au préalable par la propriétaire.

Poubelles : deux poubelles seront achetées et installées sur la place du boudrome et devant la mairie.

Cimetière : les travaux de remise en état sont en cours d'achèvement.

Installation d'un panneau « cédez le passage » à l'intersection de la RD 37 et de l'impasse de la Bouscario.

Abri bus Delrieu : il est proposé de déplacer le récup'erre afin d'obtenir une meilleur visibilité.

La prochaine réunion aura lieu le 1^{er} décembre.